

PAYS TURRIPINOIS

INFOS PRATIQUES

DOISSIN

→ **Boule froide**
Matinée boudins et fricassées, dimanche 24 janvier, salle des fêtes, à partir de 9 h 30.

DOLOMIEU

→ **Vœux de la municipalité**
Samedi 23 janvier, salle des fêtes, à 19 heures.

→ Conscrits

Diots dimanche 24 janvier, sous les halles, place de l'église, à partir de 9 h 30, réservation possible au 06 29 73 68 65.

MONTAGNIEU

→ **Comité de jumelage**
Assemblée générale, vendredi

22 janvier, salle des associations à Biol, à 20 heures.

SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR

→ **Étoile Cycliste**
Samedi 23 janvier se déroulera la vente de brioches.

SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU

→ **Comité de jumelage**
Assemblée générale, vendredi 22 janvier, salle des associations à Biol, à 20 heures.

→ FCVH

Vente de diots et frites, dimanche 24 janvier, place de vaux, à partir de 8 h 30.

LOCALE EXPRESS

MONTREVEL

Le comité de jumelage de la vallée de l'Hien prépare son avenir



→ Le comité de jumelage est une association ouverte à tous les habitants des 10 communes de la vallée de l'Hien, jumelées avec la ville d'Izarno en Lombardie. Celle-ci, forte de ses 120 adhérents, tiendra son assemblée générale à Biol le vendredi 22 janvier à 20 heures, salle des associations. À cette occasion, sera présenté le projet de l'association pour les 5 ans à venir, dans un contexte d'évolution territoriale encore imprécise, et qu'il faut anticiper pour ne pas la subir. L'année 2016 sera placée sous le signe du 15^e anniversaire du serment du jumelage, les cérémonies se dérouleront à Izarno en avril prochain, et certainement en juillet côté français. Les 10 municipalités concernées s'organisent aussi et ont formé un comité de pilotage pour accompagner les événements qui se dérouleront au cours de l'année 2016. Afin d'en savoir plus, habitants des 10 communes jumelées, vous êtes cordialement invités à participer à cette assemblée générale informative, ainsi qu'aux activités de l'association.

VIGNIEU

De nouveaux défibrillateurs à la caserne



→ Ce mois de janvier 2016, l'ensemble des défibrillateurs semi-automatiques armant les véhicules du SDIS de l'Isère vont être renouvelés. Après 15 ans de service, ces DSA sont en cours de renouvellement pour un modèle plus récent, ayant pris en compte les avancées techniques et également dans le but d'améliorer la qualité de la réanimation cardio-pulmonaire effectuée par les sapeurs-pompiers sur les accidentés. À la caserne du Val du Ver, ce nouveau défibrillateur vient d'arriver. Plusieurs sessions de formation à l'utilisation de ce nouvel appareil ont été organisées pour que l'ensemble des soldats du feu de la caserne soit formé. Pour l'année 2015, les 37 hommes et femmes de la caserne du Val du Ver ont effectué 289 interventions.

SAINT-BLANDINE

Élection du bureau au club de pétanque



→ C'est décidé, pour la nouvelle saison on prend les mêmes. Le bureau du club de pétanque de la vallée de l'Hien reste inchangé. Pourquoi changer quand tout va bien. Présidente Danièle Chaboud, secrétaire Dominique Perrin, trésorier Jean-Paul Chaboud, membres Hélène Choral et Bernard Garnier. Dates à retenir : vendredi 24 juin 2016 : l'après-midi, concours amical en doublette à la mêlée entre adhérents et barbecue réservé aux adhérents et leurs conjoints, à 19 heures. Dans l'après-midi, concours amical en doublette à la mêlée entre adhérents. Dimanche 5 juin : concours pétanque doublettes, ouvert à tous. Samedi 10 septembre : challenge Christian Rabilloud, doublettes, ouvert à tous. Samedi 26 novembre, banquet annuel, réservé aux adhérents et leurs conjoints. Autres activités prévues : cartes d'adhérents à 10 € sont en vente jusqu'à la fin avril 2016. Le but d'honneur est relancé, il sera joué jusqu'au vendredi 18 novembre. Les nocturnes seront relancées (printemps/été), les vendredis soir avec barbecue + parties en soirée. Pour son bon déroulement, chaque participant peut aider à l'organisation.

SAINT-BLANDINE

Vœux : la commune se tourne vers l'avenir



Jacques Garnier, maire, est revenu sur les attentats.

Jacques Garnier, maire, entouré de son conseil municipal a présenté les vœux aux blandinois venus nombreux pour ce moment d'échange et de convivialité.

L'année 2015 restera une année meurtrie suite à toute cette violence. « Nous allons devoir vivre avec, mais malgré la peur, la douleur et la peine, nous devons être solidaires pour faire respecter nos valeurs ».

2015 a vu un chamboulement tant sur le plan des réformes nationales ou départementales. La loi Allur sur l'urbanisme impose le transfert du plan local d'urbanisme à l'intercommunalité. La commune a donc arrêté la révision de son POS en PLU au stade du projet d'aménagement et de développement durable. La réforme territoriale a mené son lot de rebondissements pour une issue qui est incertaine. Regroupement des intercommunalités et regroupement des communes.

■ Dégager des priorités

Sur le plan local, certains projets ont vu le jour comme le nouveau parking de 35 places, la mise en conformité des vestiaires du stade, la mise en sécurité à l'entrée du village ou encore la mise en route de 10 logements locatifs prévus

pour une livraison début 2017.

Les projets pour l'avenir sont nombreux mais tous ne pourront se faire. Il va falloir dégager les priorités. La première qui s'impose, le groupe scolaire verra le jour prochainement une fois le cadre environnemental arrêté. Les travaux devraient démarrer le premier semestre 2017 pour une livraison fin 2018.

Autre gros chantier, la réouverture du café. La démolition de l'ancien bâtiment permettra d'implanter un nouveau bâtiment plus fonctionnel avec 10 logements locatifs et un meilleur accès à la circulation permettant aussi le réaménagement de l'entreprise Bernard. La démolition de cette bâtisse dauphinoise n'a pas été facile à prendre mais s'imposait pour le développement de la commune. Ainsi le locatif passera de 6 logements à 24



La population était nombreuse pour la cérémonie des vœux.

logements une fois les deux bâtiments terminés. La conformité des bâtiments communaux va devenir obligatoire.

Les Tap sont un vrai casse-tête pour la municipalité. Il faut sans cesse trouver de nouvelles activités et des intervenants car une certaine lassitude se fait sentir auprès des enfants. L'équipe éducative qui a participé à l'épanouissement des enfants et organisé l'émo-

vant hommage aux anciens combattants doit être remerciée. La vie associative est forte et fait connaître la commune au-delà de ses frontières. Il a remercié les entreprises, artisans, commerçants et professions libérales fédérateurs d'emplois sur la commune.

Une commune qui se tourne avec confiance vers l'avenir avec une équipe municipale dynamique et sérieuse.

TORCHEFELON

2016 : première année de mise en conformité de la mairie

Vendredi soir, Martine Ékoué, maire, entourée des membres de son conseil municipal a présenté ses vœux à la population venue nombreuse malgré la neige qui tombait à gros flocons.

Cette cérémonie s'est déroulée avec une nouvelle formule innovante, pas de rétrospective de l'année écoulée mais un approfondissement des thèmes abordés dans le bulletin de la commune. Après l'accueil de Martine Ékoué, la parole était donnée aux adjoints.

Christophe Duverne, premier adjoint, fait un point sur les finances et met l'accent notamment sur les emprunts réalisés, exemple : les gîtes, le commerce La Grange, salle des 3 chènes et l'école. Au total, un montant de 846 433,00 € reste à payer représentant pour 2016 une annuité de 104 885,00 €, soit un endettement maximum de 29 % (30 % autorisés). Il a ensuite présenté et expliqué en détail les graphiques "épargne et capacité d'épargne", "dotations et participations".

Damien Cochard, deuxième adjoint en charge de la commission urbanisme explique le PLU : le Plan Local d'Urbanisme remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols), Il a pour objectif : la



Pour les vœux de la municipalité, Martine Ékoué a accueilli ses administrés.

maîtrise de l'urbanisme au niveau local. Il est constitué d'un rapport de présentation, d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), d'un document graphique du règlement (zonage), du règlement.

■ Pourquoi un PLU ?

Le PLU : document d'urbanisme à l'échelle du bassin de vie d'une intercommunalité. Il permet une meilleure cohérence des zonages aux frontières des communes.

Le PLU doit être en compatibilité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et mis en conformité avec la loi Grenelle/loi Alur au plus tard en janvier 2017. Ses objectifs : corriger les dysfonctionnements des documents



C'est une assemblée attentive qui assistait à la présentation des différentes initiatives prévues en 2016.

d'urbanisme communaux existants, harmoniser les règles d'urbanisme existantes, définir une stratégie commune et mettre en cohérence les différentes règles tout en préservant les spécificités locales.

■ Aménagements programmés

Annick Sauzet, troisième adjointe exposait ensuite le déroulement du calendrier. « Dans le cadre de notre Adapa (Agenda d'Accessibilité Programmée), nous avons mis en place un plan d'action sur 3 ans pour la mise en conformité de nos ERP (établissements recevant du public) non conformes aux dernières exigences d'accessibilité. La première année (2016) de

notre agenda sera consacrée à la mise en conformité de la mairie. Le projet consiste à descendre la mairie au rez-de-chaussée ; réalisation d'une extension avec nouvel accès du bâtiment, salle des archives et des sanitaires adaptés PMR (personnes à mobilité réduite). Aménagement du 1er étage de la mairie en un appartement : présentation de l'avant-projet sommaire. Coût estimatif de ces travaux (comportant 12 lots) 107 340,00 €. Subvention du conseil général : 69 771 € ; une demande de subvention de 16 101,00 € a été faite auprès de la DETR (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux). Les coûts annexes (honoraires divers, assurance dommage ouvrage, bureau de contrôle sont

estimés à 16 500,00 €. Ils n'entrent pas dans le calcul des subventions et seront payés sur nos fonds propres. Pour l'aménagement du 1er étage en appartement (comportant 8 lots), le coût estimatif est de 45 300,00 €. Nous travaillons sur ce projet en collaboration avec le BE Gallois Architecte ».

Le mot de la fin revient à Martine Ékoué avec la présentation de deux nouveaux employés communaux, Pascal Decosterd, cuisinier en chef à la cantine scolaire, depuis le 2 novembre 2015 et Patrick Moulin actuel agent de la communauté de communes à mi-temps qui remplacera Maurice Bonin agent technique ayant fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2017.

SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU

La préparation des Médiévales à Vallin entre en phase active

Après les premiers contacts et la signature d'un cahier des charges, le projet d'organisation de fêtes médiévales au château de Vallin les 18 et 19 juin prochains est devenu une réalité. La volonté de tous les acteurs en présence, la municipalité et l'adjoint aux animations Patrick Benoitton, Olivier Auriol de Bussy le châtelain de Vallin, les responsables des trois associations médiévales, Excalibur Dauphiné, Excalibur Chambaran et LDM Bourgoin, de faire de cette manifestation un événement majeur en Nord-Isère exige une préparation sans faille.

Samedi matin, dans la salle du conseil, la commission

aux animations recevait Gaël Griot président de LDM et représentant des trois associations organisatrices. Avec la présentation d'un programme qui commence à prendre forme, c'est la communication qui était à l'ordre du jour de la réunion avec notamment la possibilité de créer un logo sur l'événement. Chaque entité travaille sur ses compétences avec une centralisation des retours auprès de Gaël Griot. Aujourd'hui ce sont une quinzaine de structures qui devrait être montées dans et autour de l'enceinte du château pour retracer, la vie, les mœurs et les passions des gens de cette époque.



Pour retracer la vie, les mœurs et les passions de gens de cette époque.